



COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021

Convocation : 22 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Gouzeaucourt, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jacques RICHARD, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée trois jours francs à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers Absents : 1 + 1 pouvoir
Nombre de Conseillers Présents : 17 + 1 pouvoir

Etaient présents : M. RICHARD Jacques - M. DECAMPS Hervé - Mme LEFEBVRE Delphine - M. MUNCHOW Eric - Mme CHOQUET Marie-Françoise - Mme DEFAWE Danielle – Mme DELOBEL Brigitte - M. CAREMELLE Yannick – M. MAUFROY David – M. PAMELLE Philippe - Mme CLIQUENNOIS Christelle – Mme DUBUS Julie – Mme DUBOIS Céline – M. CAREMELLE Antoine – M. SAVARY Arsène - Mme COLAR Audrey – M. MARCHEUX François

Absents excusés : M. MOLLET Michaël, qui donne pouvoir à M. SAVARY Arsène

Absent : – M. MONVOSIN Bruno

Le Conseil choisit pour secrétaire Monsieur Antoine CAREMELLE

HUIS CLOS : Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal le vote du huis clos pour cette réunion, (suivant l'article L. 2121-18 du CGCT).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, décide le huis clos pour cette réunion.

Il est donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion, du 11 janvier 2021 :
le paragraphe :

INFORMATION POUR LE CLUB DE FOOT BALL ASG

« Pour information, Monsieur le Docteur Yannick CAREMELLE expose que le Département apporte une aide exceptionnelle de 1000 € en soutien à l'ASG pour compenser les pertes en matériels. »

Est modifié par : Pour information, Monsieur le Docteur Yannick CAREMELLE expose que Madame la Conseillère Départementale soutiendra l'aide exceptionnelle de 1000 € qui pourra être apportée à l'ASG pour compenser les pertes en matériels.

I - MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE, RESULTAT DE LA CONSULTATION, MARCHE PUBLIC.

Monsieur le Maire et Monsieur le Docteur Yannick CAREMELLE et Monsieur Antoine CAREMELLE exposent que 14 architectes ont remis leur offre, parmi lesquels 3 ont été auditionnés jeudi 21 janvier 2021.

Le Conseil Municipal, au vu du classement des soumissionnaires, à l'unanimité a décidé d'attribuer le marché d'architecture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et Universitaire à l'entreprise TAG Atelier d'Architecture.

II - ANALYSE DES OFFRES POUR LE PARKING POUR LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE, CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire et Monsieur le Docteur Yannick CAREMELLE et Monsieur Antoine CAREMELLE exposent que 5 entreprises ont remis leur offre, pour le marché public de travaux pour l'aménagement du parking de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et Universitaire.

Le Conseil Municipal, au vu du classement des soumissionnaires, à l'unanimité a décidé d'attribuer le marché public de travaux du parking de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et Universitaire à l'entreprise EIFFAGE.

III - FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE – APPEL A PROJETS VIDEOPROTECTION 2021, REFLEXION

Monsieur le Maire rappelle le contenu de la délibération du 11 janvier 2021 relative à ce point.

Depuis la rencontre avec la gendarmerie, l'approche pourrait être différente et un projet évolutif serait à envisager.

- Surveillance du rond-point Saint Christophe avec vue sur la circulation vers Metz en Couture, Villers-Plouich, Cambrai et Péronne.
- Surveillance du rond-point à l'entrée du village, à proximité de l'entreprise GESTAMP.

Dans un second temps, la surveillance des abords de la mairie et du complexe sportif pourrait compléter cette opération.

L'école du Sacré Cœur ne pourrait pas dans un premier temps, bénéficier de cette opération, trop distante de la mairie et hors du champ des antennes envisagées.

Une compensation est à étudier, la commune ne pouvant intervenir sur le domaine privé.

Avec Messieurs Hervé DECAMPS et Eric MUNCHOW le Référent Départemental de la Gendarmerie se rendra chez nous pour analyse.

La subvention cible les zones sensibles. Nous sommes situés en zone rurale.

Monsieur le Maire précise que l'objectif est d'avancer avec sérénité et sagesse, laisser le temps de la réflexion.

Néanmoins, il a reçu une proposition d'alarme anti-intrusion de la Mairie afin de garantir les biens. Le coût est de 1301.04 €.

après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable à l'installation de l'alarme, autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches et signer toutes pièces.

Monsieur le Maire expose qu'une réunion du Conseil Municipal devrait se tenir avant le 25 février 2021.

IV - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DES SCENES DU HAUT ESCAUT ANNEE 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la convention d'adhésion aux Scènes du Haut Escaut, la cotisation est de 0.40 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

V - RENOUELEMENT DE LA DELIBERATION : POSTE AGENT NON TITULAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE A LA MEDIATHEQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération du 20 novembre 2017 est à renouveler, pour la création d'un contrat d'engagement d'un agent non titulaire de la fonction publique, en tant qu'assistant à la médiathèque.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable.

VI - RENOUELEMENT DE BAUX ADMINISTRATIFS

Monsieur le Maire expose que des baux administratifs de location sont à renouveler :

- avec Monsieur Vincent COMPAGNON, appartement n°3 au 281 Place de la Mairie,
- celui avec l'ADMR, bureaux à la Mairie, se renouvelle par tacite reconduction.
- celui avec Monsieur Hui LING, appartement n°3 au 291 Place de la Mairie, a été établi jusqu'au 31 mars 2021 avec tacite reconduction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable au renouvellement de ces baux.

VII - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part des vœux de Monsieur et Madame DUCHEMIN et des remerciements pour le colis de Noël offert par le CCAS.

Des remerciements sont adressés à Monsieur Antoine CAREMELLE pour la prestation des vœux au Maire qui a été très appréciée.

L'ordre du jour étant épuisé, et les Conseillers n'ayant plus de question, le Maire lève la séance, il est 20 h.

Le Maire,

M. RICHARD Jacques

M. DECAMPS Hervé

M. MUNCHOW Eric

Mme DEFAWE Danielle

M. CAREMELLE Yannick

M. PAMELLE Philippe

Mme DUBUS Julie

M. SAVARY Arsène

M. MARCHEUX François

M. MOLLET Michaël, donne pouvoir à M. SAVARY Arsène

Le Secrétaire,

M. CAREMELLE Antoine

Mme LEFEBVRE Delphine

Mme CHOQUET Marie-Françoise

Mme DELOBEL Brigitte

M. MAUFROY David

Mme CLIQUENNOIS Christelle

Mme DUBOIS Céline

Mme COLAR Audrey